



Vente lot copropriété et rôle du syndic et de batigestion

Par **nouille**, le **09/06/2014 à 19:43**

Bonjour,
un lot commun à la copropriété doit être mis en vente. C'est une copro d'environ 80 logements, gérée par batigestion. Qui doit faire quoi? Estimation du bien? Personnes prioritaires? Appel d'offre? Je fais partie du syndic pour info.
merci de votre réponse

Par **aguesseau**, le **09/06/2014 à 20:05**

bjr,
je comprends que le syndicat des copropriétaires vend une partie commune et que vous faites partie non du syndic mais du conseil syndical.
il faut que l'assemblée générale de votre copropriété décide de vendre cette partie commune et en fixe le prix, cela doit se faire à la majorité de l'article 26.
cdt